### Grand tour du Lac du Bourdon

Découverte du lac, de ses étangs et ruisseaux d'alimentation. Passages en sous-bois par des chemins sableux ou de petites routes. Très belle vue de part et d'autre de la dique du lac. Ce réservoir est le premier en amont d'une longue série qui alimente le Canal de Briare.



Durée : 2h **Distance**: 11,69 km **Dénivelé positif**: 39 m **Dénivelé négatif :** 32 m Point haut : 250 m Point bas : 215 m

**▲** Difficulté : Moyenne 🚳 Retour point de départ : Oui 🐔 Activité : A VTT Région : Puisaye

m Commune: Saint-Fargeau (89170)

#### **Description**

Départ principal depuis le parking de la Calanque, au pied du camping municipal et tout près de la base de loisirs.

(D/A) Sortir du parking le plus près possible de l'entrée au camping. Face au lac, partir sur la gauche pour prendre de suite le chemin sur la gauche. Chemin sableux sur une grande partie qui longe la partie amont du réservoir. C'est dans cette partie que se situait avant la création du lac, l'Étang du Bourdon. Arriver sur un carrefour de quatre chemins.

- (1) Sur la droite, s'élèvent 2 poteaux d'une ancienne clôture de domaine. Continuer tout droit en étant vigilant lors de la traversée d'un ru situé peu après le carrefour. Passer près d'une résidence privée à main gauche, bien conserver le chemin tracé. La partie herbeuse se termine en partie gravillonnée pour rejoindre une route.
- (2) Continuer tout droit en suivant cette route qui traverse la digue de l'Étang de Charmoy. Poursuivre pour retrouver à l'entrée d'un virage une route transversale. Face au carrefour, des grilles barrent l'entrée du Parc de la Boissière attenant au domaine de Boutissaint.
- (3) Partir sur la droite jusqu'à la Gaîté. De part et d'autre de cette petite voie sont disposées des clôtures séparant des parcs et réserves de gibiers. À la fourche, en virant sur la droite, une première demeure à main droite et une seconde à main gauche balisent la route. En bas de la descente, une route transversale coupe l'élan.
- (4) Basculer en face en direction des Rivets (ancienne cabane de cantonnier sur la gauche). Au Sens Interdit sur la gauche, choisir la route sur la droite pour arriver devant un chemin terreux. L'emprunter et aboutir aux Colas.
- (5) Prendre en face la voie plus large en laissant une ancienne ferme sur la droite. La D185 est assez rectiligne. Elle franchit le Ru de Chasseloup et Boitron qui alimente un bras du Bourdon. Poursuivre en laissant la ferme auberge de la Métairie Archambault sur la droite. Plus loin, le hameau des Baillys sur la gauche sera aussi à laisser.
- (6) L'arrivée sur la digue est ponctuée par les ouvrages des déversoirs sur différents ruisseaux formés par les trop-plein et collecteurs de dique.

# la droite. Sur la gauche se dessinent les pelouses des jardins qui longent les

#### Points de passages

D/A Parking de la Calanque - Camping de la Calanque

N 47.609349° / E 3.118913° - alt. 221 m - km 0

1 Carrefour de quatre chemins N 47.605602° / E 3.131693° - alt. 221 m - km 1.1

2 Route transversale - Étang de Charmoy N 47.603635° / E 3.137658° - alt. 225 m - km 1.62

3 Route transversale - Parc naturel de **Boutissaint** 

N 47.595612° / E 3.140125° - alt. 242 m - km 2.68

4 Carrefour des Rivets N 47.593275° / E 3.121221° - alt. 225 m - km 4.17

🌖 5 Arrivée sur la D185 aux Colas N 47.59491° / E 3.113893° - alt. 222 m - km 5.02

6 Début de la digue - Réservoir du Bourdon ou Lac du Bourdon

N 47.617006° / E 3.085803° - alt. 218 m - km 8.51

🌓 7 Fin de la digue

N 47.617389° / E 3.09084° - alt. 216 m - km 8.89

8 Courbe à 90°

N 47.611167° / E 3.094568° - alt. 219 m - km 9.66

9 Route transversale

N 47.612044° / E 3.09694° - alt. 240 m - km 9.86

10 Route transversale

N 47.611404° / E 3.11122° - alt. 238 m - km 10.97

D/A Parking de la Calanque

N 47.609346° / E 3.118913° - alt. 221 m km 11.69

Poursuivre et atteindre une grande courbe.

(7) Au bout de la digue, virer de suite sur la droite dans un chemin stabilisé qui sépare le lac et les locaux de colonie de vacances.

- (8) En face, un panneau interdit l'entrée dans la propriété privée. Tourner à gauche et remonter la voie goudronnée.
- (9) Reprendre la route transversale sur la droite et la conserver. Continuer en laissant à main droite la ferme équestre, à main gauche des chalets et gîtes de séjour.
- (10) Au carrefour, descendre sur la droite puis poursuivre à gauche dans la grande courbe pour retrouver le parking départ (D/A).

#### **Informations pratiques**

Comme tous les circuits, celui-ci peut être commencé en cours de tracé.

Un vélo VTT sera l'idéal pour parcourir ce circuit.

(2) Étang de Charmoy : halte conseillée avec un coup d'œil sur la gauche pour balayer l'ensemble de cet étang très sauvage avec canards, aigrettes, hérons et autres visiteurs suivant les saisons. La vue devra aussi se diriger sur la droite de la pelle de vidange pour observer les différents bassins de la pêcherie.

Entre (3 et 4), il n'est pas rare d'observer les cervidés du Parc de Boutissaint sur la gauche.

(7) Une voie stabilisée partant sur la gauche amène au pied des murailles canalisant les rus de déversement et de trop-plein.

#### A proximité

Tout près se trouvent :

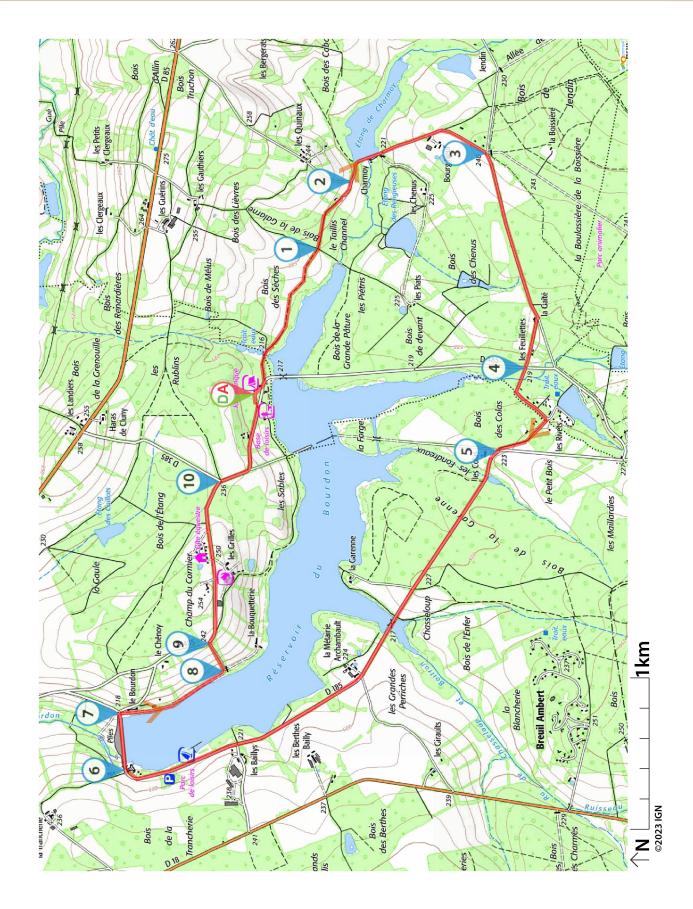
Le parc de Boutissaint.

Le chantier médiéval de Guédelon.

La ville de Saint-Fargeau avec le château et différents édifices, musées à visiter.

Donnez-nous votre avis sur: https://www.visorando.com/randonnee-grand-tour-du-lac-du-bourdon/

### Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

# du visorandonneur

# Préparation de sa randonnée



#### **BIEN CHOISIR** SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### **PRÉVENIR**

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



#### **RESTER SUR LES SENTIERS**

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### **REFERMER**

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### **RAMENER SES DÉCHETS**

ne pas laisser de traces de son passage.



#### **ÊTRE DISCRET**

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### **GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN**

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.